

Collège Montesquieu
14, avenue Edouard Capdeville
BP 20046
33652 LA BREDE Cedex
T : 05 57 97 79 40
F : 05 57 97 79 41
gest.0332343t@ac-bordeaux.fr

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE Organisation de voyages scolaires 2016/2017

I - POUVOIR ADJUDICATEUR

Établissement : COLLEGE MONTESQUIEU
Adresse : 14, avenue Capdeville – BP 20046
33652 LA BREDE Cedex
Représenté par son chef d'établissement M. BIDOT Benoît, Principal
Autorisé par la délibération du Conseil d'Administration n° 2016-2017-5 du 22/09/2016.

Contact : M. VAYNE Eric, Gestionnaire
Tél. : 05 57 97 79 40
Fax : 05 57 97 79 41
E-mail : gest.0332343t@ac-bordeaux.fr

II - COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS

Mme LENOIR Servane, Agent Comptable

III - OBJET DU MARCHE

Prestations de service pour l'organisation d'un voyage scolaire en Grèce en février 2017 (semaine précédant les vacances de février, soit du 12/13 au 17/18 février 2017).
Intitulé du voyage : « Découverte des vestiges de la Grèce antique »

IV - PROCEDURE

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
Ce document fait référence au cahier des clauses administratives générales fournitures courantes et services

V- REGLEMENT DE CONSULTATION

Date limite de dépôt des offres : le vendredi 14 octobre 2016 à 12h

Modalités d'envoi : voie postale, dépôt sur place contre récépissé, mail

Adresse de réception des offres :
Collège Montesquieu
14 avenue Capdeville
BP 20046
33652 LA BREDE Cedex

VI - CRITERES DE CHOIX

Rang du critère sélectionné	Pondération du critère sélectionné	Liste des critères
1	50%	Prix
2	30%	Qualité des prestations proposées sur la base d'un mémoire technique et respect du programme
3	20%	Conditions de transport et d'hébergement

VII - DISPOSITIONS DU MARCHE

Le marché comporte 1 lot unique

VIII - DUREE

Le marché est conclu pour 1 an

IX – DESCRIPTIF

VOYAGE EN GRECE février 2017 – CF programme en ANNEXE 1

Nombre de participants (prévisionnel)
entre 40 et 46 élèves + 3 accompagnateurs

X - PRIX

Formuler une réponse détaillée et chiffrée. Les éventuelles remises liées à l'organisation éventuelle d'autres voyages sur la même année scolaire par le même prestataire doivent être clairement identifiées.

Préciser pour chaque lot : prix unitaire x quantité (par personne participante et non par élève)
Préciser les tarifs en fonction des différents effectifs prévisionnels

Pour chaque lot, établir un chiffrage détaillé :

- Transports – éventuellement pré/post acheminement de l'établissement à l'aéroport (sauf si aéroport de Bordeaux) - avion
- Hébergement en hôtel
- Restauration pension complète
- Visites incluant les réservations et les paiements pour les entrées des sites prévus au programme : visite d'Athènes (Acropole, musée national d'archéologie, ...), Delphes, Olympie, Mycènes, Epidaure.
- Assistance d'un représentant local durant le séjour
- Guidage
- Assurance annulation/rapatriement – assurance collective groupe
- Divers (frais de parking...)

XI - PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Le présent document et ses annexes valent acte d'engagement et cahier des clauses particulières
Le détail du programme et le devis chiffré joint en annexe

XII - REGLEMENT

Le mode de règlement est le virement par mandat administratif

2 acomptes

Solde à la réception des documents de voyage

Cf circulaire 2005 022 du 02/02/2005 précisant le dispositif à la réglementation du paiement après service fait

XIII - PENALITES DE RETARD

En application du CCAF FCS

XIV - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (Nom Prénom).....

agissant au nom et pour le compte de l'entreprise.....

(adresse du siège social :.....)

(lieu d'exploitation ou agence :.....)

N° SIRET (9 chiffres) :

Code APE :

N° Registre du commerce ou des métiers

Ayant pris connaissance du présent document que j'accepte sans modification ni réserve :

m'engage à exécuter les prestations objet du marché, détaillées au présent document et dans le devis annexé, pour un prix de :

affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, ne pas tomber, à titre personnel ou au titre de l'entreprise ou de la société que je représente, sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi 52-401 du 14 avril 1952

demande que les sommes dues au titre du présent marché soient portées au crédit du compte suivant (porter le numéro complet et joindre un RIB) :

.....

A.....le.....

Lu et approuvé (signature et cachet) :

ACCEPTATION DE L'OFFRE par le représentant du pouvoir adjudicateur

A La Brède le.....

Le Principal

Benoît BIDOT

NOTIFICATION DU MARCHE

Par lettre recommandée AR

A.....le.....

Signature du titulaire